

Rapport sur le préavis municipal no 38/2024 relatif à une demande de crédit de 9'000.- pour la protection de la Station de pompage (STAP) de la Raisse contre les crues.

---

La commission composée de Christophe Kipfer, Eloi Du Pasquier et du rapporteur, s'est réunie le 6 juin dernier.

Nous remercions David Romero, municipal des finances pour les renseignements fournis à cette occasion.

Bases de travail :

- Préavis municipal du 13 mai 2024
- Budget 2024

En 2021, suite à des pluies répétées et intenses, le niveau du Lac de Neuchâtel s'est élevé, ce qui a révélé des failles sur la STAP de la Raisse. En effet, suite à cette crue, la station de pompage a été mise hors service car elle était submergée, et ce, jusqu'à la décrue du lac. Cela a conduit à la réflexion présentée dans ce préavis par la municipalité.

Le projet prévoit un rehaussement et une sécurisation de la chambre existante afin d'éviter un engouffrement des eaux. Le coffret électrique sera également sécurisé, aux frais de l'entreprise responsable des installations.

Le coût des travaux sera entièrement financé via le compte courant et sera comptabilisé sur l'année 2024.

En conclusion, l'urgence climatique n'aura pas primé sur la possibilité de la municipalité d'utiliser son droit et ses compétences en matière d'interventions urgentes pour un montant allant jusqu'à 20'000.- CHF. C'est pourquoi nous vous proposons d'accepter le présent préavis.

Pour la commission des finances:

Christophe Kipfer

Eloi Du Pasquier

Quentin Frick